

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL DU JEUDI 20 DECEMBRE 2018

Date de la convocation : 13 décembre 2018

L'ordre du jour est le suivant :

- Suivi des travaux et projets en cours
- Projet d'échange entre l'Etat (ONF) et la commune de Mervent
- Remboursement de factures à la coopérative scolaire
- Délibérations et questions diverses

Présents : BOBINEAU Joël, TOUTAIN Evelyne, SABOURAUD Damien, ALLETRU Sonia, AUGUIN Denise, BONNEAU Stéphane, COLAS René-Louis, LARDY Jacky, PICARD Claude, ROYER Stéphanie.

Absents excusés : GORALCZYK Henri, SPENNATO Fabienne (pouvoir à TOUTAIN Evelyne)

Absents : BELOUIN Jacky (arrivé à 21h30), BOBINEAU Marinette

Secrétaire de séance : AUGUIN Denise

Monsieur le Maire ouvre la séance en demandant s'il y a des remarques sur le dernier compte-rendu de conseil. Aucune remarque de la part de l'assemblée, le compte-rendu est approuvé.

1 – SUIVI DES TRAVAUX ET PROJETS EN COURS

Parking Rue des Juifs : Monsieur le Maire fait part de l'avancée des travaux : l'empierrement étant fini, le parking est utilisable. Vu les conditions météorologiques, l'enrobé du parking aura lieu, probablement, en mars. Monsieur le Maire annonce qu'il est prévu d'installer des bordures près de la route : des CC1 avec des arrondis plus prononcés dans le virage de la Rue des Juifs ce qui demandera le déport du captage des eaux.

Monsieur le Maire fait part de son attention de retravailler le schéma de stationnement, en deux parties plutôt qu'en demi-cercle pour gagner une ou deux places supplémentaires. Monsieur le Maire annonce qu'il faudra prévoir la réfection des murs mitoyens au parking.

Monsieur le Maire pensait pouvoir réaliser une partie enrobée et une surface d'espaces verts mais cela augmenterait la facture. M. BONNEAU pense à un mur en pièces sèches pour retenir la terre avec quelques bancs fixés dessus. Les élus réfléchiront à cette idée.

Monsieur le Maire confirme l'absence d'éclairage sur le parking sachant que les lampadaires des rues adjacentes sont en nombre suffisant.

Lotissement du Moulin : Suite à la réunion de travail du 5 décembre dernier, Monsieur le Maire annonce qu'un nouveau plan a été transmis à l'architecte. Les élus ont bien insisté sur l'idée de lotissement en « quartiers » séparés par des zones d'espaces verts. A l'heure actuelle, Monsieur le Maire attend le retour de l'architecte.

Monsieur le Maire rappelle les différents devis : le devis de l'architecte TANGUY s'élève à 3 600€ HT, le devis pour les honoraires du Géomètre VERONNEAU est de 4 920€ HT (pour les démarches du permis d'aménager) auxquels s'ajoutent 8 200€ HT (pour les différents relevés et travaux de bornage), et le devis pour l'étude d'incidence de la loi sur l'eau par OCE s'élève à 3 550€ HT.

L'ensemble du conseil municipal prend acte des 3 devis.

Monsieur le Maire projette de trouver un nom pour ce nouveau lotissement.

Lotissement du Clos du Bois : Monsieur le Maire fait part de l'avancée des travaux : l'installation de l'éclairage public est faite, la pose des bordures et l'enrobé seront réalisés courant mars 2019. Les travaux de viabilisation sont prévus fin février 2019.

Aménagement centre de soins – surface commerciale : Monsieur le Maire annonce que l'architecte THIBAUD POCHON a retravaillé sur le plan et l'a transmis au géomètre. Monsieur le Maire fait part du retour de l'agence immobilière qui vend la maison Rue de la vallée (permettant de loger M. PIZON dans le cas où sa maison était intégrée au projet) : malgré une offre à 38 000€, le propriétaire de la maison fixe son prix de vente à 43 000€. L'ensemble des élus préfèrent attendre l'avancée des événements avant de prendre toute autre décision.

Monsieur le Maire relate son entretien avec Mme MANCEAU Magalie (gérante de la boutique « Ça vaut le détour ») qui serait très intéressée pour occuper la partie commerciale. Monsieur le Maire propose à ce qu'elle participe aux réunions pour la disposition du local, le choix des matériaux

2 – PROJET D'ÉCHANGE ENTRE L'ÉTAT (ONF) ET LA COMMUNE DE MERVENT

Monsieur le Maire n'a pas de nouvelles de l'avancée des travaux depuis la coupe des arbres : une pancarte annonçant le projet a été installée sur les lieux. Monsieur le Maire préfère attendre le début 2019 pour recontacter TDF. Monsieur le Maire précise que, pour que la délibération de novembre soit valable pour l'échange entre l'ONF et la commune, il faut donner la valeur des terrains (soit les 11 hectares 36 de BND pour 59 077,20€). L'ONF avait classé toutes les parcelles en zone NS (zone naturelle sensible) alors qu'il y avait des parcelles classées UL (urbaine de loisirs) que veut conserver la commune ; soit une augmentation de valeur (de 2 626€ à 8 000€). En conclusion, les biens acquis par la commune sont de 8 000€ alors que les biens acquis par l'ONF sont estimés à 59 077,20€ soit une valeur vénale de 67 077,20€.

Malgré un échange peu équitable et une réévaluation des terrains en la défaveur de la commune, les élus acceptent de prendre cette nouvelle délibération sollicitant officiellement l'échange dans les termes et intégrant les conditions financières de celle-ci. Monsieur le Maire précise que suite à cette délibération, le dossier sera transmis au Ministère de l'Agriculture.

3 – REMBOURSEMENT DE FACTURES A LA COOPÉRATIVE SCOLAIRE

Monsieur le Maire présente les factures de livres achetés en ligne sur le site Amazon pour l'école pour un montant total de 128,25€.

Tous les élus acceptent de rembourser la facture sur le budget de 2019.

4 – DÉLIBÉRATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire annonce le départ de Mme ANNEREAU Brigitte pour un poste au Conseil Départemental des Deux-Sèvres, au zoo de Chizé, en détachement d'un an.

- Monsieur le Maire annonce qu'une plainte a été déposée à la Gendarmerie de St Hilaire des Loges pour des candélabres cassés (un rue des Juifs l'autre Rue de la Chapelle) afin que l'assurance puisse prendre en charge les travaux.

- Monsieur le Maire fait part de la fin des travaux d'éclairage à la Gageonnière : 7 lampes ont été installées le long de la route.

- Monsieur le Maire fait part de la demande d'habitants du Coteaux de Saint Thomas qui souhaitent avoir un panneau pour annoncer le lieu-dit. Les élus ont pris la demande en considération, mais attendent pour passer commande.

- Monsieur le Maire rappelle que la Région possède la compétence des transports scolaires. Cette année, celle-ci demande à ce que tous les élèves utilisant le transport scolaire, portent un gilet jaune à partir de la rentrée 2019.

- Monsieur le Maire signale que l'édition du bulletin municipal prend du retard : la première ébauche est prévue vendredi 21 décembre dans la matinée.

- M. BONNEAU fait le bilan sur l'avancée des travaux du sous-terrain : la livraison des tôles est prévue début janvier 2019. Il en profite pour présenter les plans du kiosque prévu à la Résidence du Levant.

- Monsieur le Maire indique qu'une réunion a eu lieu avec les membres de l'AFN pour terminer l'aménagement de la plaque : un olivier va être planté par leur soin, et le parterre sera recouvert de minéraux.

- Monsieur le Maire fait remarquer que des nouvelles décorations de Noël ont été installées dans le centre bourg : des sapins colorés, des bambous peints ainsi que des bonshommes de neige.

- Monsieur le Maire remercie M. BELOUIN pour le prêt des tivolis lors des différentes manifestations lorsque la météo était peu clémente (Cérémonie du 11 Novembre,

Sainte Barbe). Monsieur le Maire en profite également pour remercier tous les élus et associations qui ont participé à toutes les manifestations de cette année 2018 (Merventhon, Noël des enfants, repas des aînés. Mme TOUTAIN en profite pour donner le montant total pour le repas des aînés : 3 996,56€. Les élus proposent de refaire appel à M. LIGONNIÈRE pour l'animation du repas de 2019.

- Monsieur le Maire sollicite M. SABOURAUD pour l'élaboration d'un diaporama pour la Cérémonie des Vœux qui aura lieu le samedi 12 janvier, à la salle Jean-Louis Ripaud. Monsieur le Maire en profite pour rappeler que les Vœux du Président de la Communauté de Communes auront lieu le 17 janvier à Auchay.

- Les élus remarquent la qualité de la nouvelle sonorisation.

- Monsieur le Maire demande le retour du spectacle de Noël des enfants : ressenti très mitigé de la part des élus. M. SABOURAUD rappelle le montant total de la soirée : 691,25€ (avec une participation de 70€ de la part du CPE).

- Mme TOUTAIN présente la Compagnie des Artisans Rêveurs de la Communauté de Communes, qui sollicite la commune pour une aide quelconque (prêt gracieux de la salle, versement d'une subvention...). Mme ROYER semble intéressée par ce projet pour un spectacle d'été.

- M. BONNEAU fait constater que l'enrobé devant le cimetière devrait être refait.

La séance est levée à 22h45.

Prochaine réunion de conseil : le Vendredi 18 Janvier 2019, à 20h30.

MEMBRES PRÉSENTS